

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le All-Canadian Oil & Gas ETF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lightwater Partners Ltd. au 1-416-504-9767 ou visitez le www.lightwaterpartners.com. **Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les caractéristiques qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif comprennent la capacité d'emprunter des fonds aux fins d'investissement, d'investir à l'occasion plus de 10 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur, d'utiliser l'effet de levier et d'effectuer des ventes à découvert au-delà des limites prescrites pour les OPC classiques. S'il est vrai que ces stratégies spécifiques seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, dans certaines conditions de marché, elles pourraient certes accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

Le FNB investit principalement dans des titres de capitaux propres, des titres liés à des capitaux propres et des titres à revenu fixe d'émetteurs cotés en bourse qui participent directement ou indirectement au secteur pétrolier et gazier canadien. Étant donné la nature spéculative du secteur pétrolier et gazier canadien et la volatilité des marchés de ce secteur, il existe un risque considérable que le FNB ne puisse pas atteindre ses objectifs de placement. Un placement dans le FNB ne se veut pas un programme de placements complet et ne convient qu'aux investisseurs qui ont la capacité d'absorber la perte totale ou partielle de leur investissement. Un placement dans le FNB est considéré comme très risqué.

Bref aperçu

Date de création du FNB	6 mars 2026
Valeur totale au 6 mars 2026	150 000 \$ CA
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o. ¹
Gestionnaire du fonds	Lightwater Partners Ltd.
Gestionnaire de portefeuille	Lightwater Partners Ltd.
Distributions	Chaque trimestre, le cas échéant

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB investira dans un portefeuille concentré composé principalement de titres de capitaux propres, de titres liés à des capitaux propres et de titres à revenu fixe de sociétés ouvertes qui se consacrent directement ou indirectement à la production, à la distribution, à la mise en valeur ou à l'exploration du pétrole et du gaz naturel au Canada. Le secteur pétrolier et gazier canadien englobe les sociétés qui se consacrent à la production, à la distribution, à la mise en valeur ou à l'exploration du pétrole et du gaz naturel au Canada. La liste des sous-secteurs d'investissement potentiels comprend notamment : les services énergétiques, les pipelines, les sociétés du secteur intermédiaire, la distribution au détail, la production, l'exploration et les technologies liées au pétrole et au gaz. Le FNB n'investira pas dans des marchés étrangers.

Le FNB crée un effet de levier par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des dérivés visés. Conformément à ses objectifs de placement, l'exposition globale maximale du FNB aux emprunts de fonds, aux ventes à découvert et aux dérivés visés (exclusion faite des options d'achat couvertes) n'excédera pas environ 33 % de sa valeur liquidative. L'effet de levier devrait être créé principalement par le recours à des emprunts de fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au s.o.¹. Ces placements changeront au fil du temps.

Information sur les opérations

(12 mois se terminant le s.o.¹)

Symbole boursier	« s.o. ¹ »
Bourse	s.o. ¹
Monnaie	CAD
Volume quotidien moyen	s.o. ¹
Nombre de jours de négociation	s.o. ¹

Information sur l'établissement du prix

(12 mois se terminant le s.o.¹)

Cours du marché	s.o. ¹
Valeur liquidative	s.o. ¹
Écart acheteur-vendeur moyen	s.o. ¹

10 principaux placements (s.o.¹)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Répartition des placements (s.o.¹)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

¹ Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

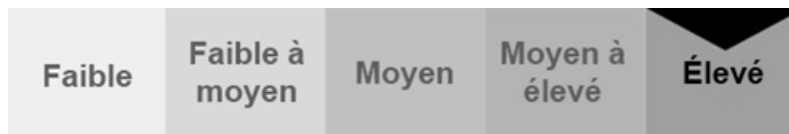
Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement au fil du temps, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Lightwater Partners Ltd. estime que la volatilité de ce FNB est **élevée**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Lightwater Partners Ltd. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps.



Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie. Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts des FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le **cours acheteur** est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le **cours vendeur** est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent une exposition au secteur pétrolier et gazier canadien;
- investissent à long terme; et
- peuvent tolérer un risque élevé.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB se composent des frais de gestion, de la rémunération au rendement et de certains autres frais d'exploitation et frais de transactions. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 1,00 % de sa valeur. Pour en savoir davantage sur la rémunération au rendement du FNB, se reporter à la rubrique « Frais » du prospectus du FNB.

Puisque ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Frais de rachat

Lorsque vous faites racheter des parts du FNB contre des espèces, le gestionnaire du Fonds peut vous facturer des frais de rachat afin de compenser tous frais d'opérations connexes.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Lightwater Partners Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Lightwater Partners Ltd.
372 Bay Street, Suite 1700
Toronto (Ontario) M5H 2W9

Téléphone : 1-416-504-9767

Courriel : coil@lightwaterpartners.com

Site Web : www.lightwaterpartners.com